

2022

Votre bulletin municipal

Plainoiseau

Toutes les infos de notre commune



Ophrys abeille



Arbres têtards

SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE	3
ÉDUCATION	4
JEUNESSE	5
ACTIONS SOCIALES	6
VIE ASSOCIATIVE	7
ACTIONS CULTURELLES	8
ACTIONS ENVIRONNEMENTALES	10
ACTIONS CITOYENNES	12
COMMÉMORATIONS	14
PORTRAITS	15
DOSSIERS IMPORTANTS	18
INFORMATIONS	20
RECETTES	22

Directeur de la publication : Daniel Bondier - Maire

Conception : Daniel Bondier / Marie-Odile Ramelet / Eddy Lacroix / Anne-Marie Anstett
/ Christian Messenger / Jean-Philippe Curnillon

Réalisation graphique : Mathilde Ramelet

Crédits photos : Daniel Bondier / Eddy Lacroix / Anne-Marie Anstett / Nathalie Novi /
Info Jeunesse Jura / Pixabay

Imprimé par : l'E.S.A.T. de Perrigny - esat.imprimerie@apei-lons.fr



LE MOT DU MAIRE

Chers administrés, chers ami(e)s

Deux mille vingt et un, une deuxième fin d'année bien particulière, pour nous toutes et tous, qui ne doit pas nous priver, au contraire, de nous souhaiter une belle année 2022.

Trois points dans ce petit mot du Maire annexé au bulletin municipal de cette nouvelle année.

● **La communication de la municipalité** : Pour vous informer entre autres sur tous les sujets liés à notre village, ce bulletin complète la communication générale mise en place pour vous, en complément :

- du site de la commune Accueil (plainoiseau.fr);
- des trois tableaux d'affichage institutionnels, centre bourg et hameaux ;
- des flashes infos périodiques sur des sujets bien précis ;
- un relais des dates et contenus des grandes manifestations des associations ;
- Peut-être prochainement une nouvelle application « INTRA-MUROS » pour encore mieux correspondre avec vous.

Beaucoup d'éléments font l'objet maintenant d'envoi direct et rapide sur plus de 60 % des adresses e-mail que nous ont confiées beaucoup de familles du village. La distribution directe dans les boîtes à lettres, qui est très « chronophage » devient de plus en plus anecdotique. Pour ceux qui ne l'ont pas fait, nous comptons sur vous pour nous donner l'autorisation d'utiliser votre adresse e-mail.

● **Le contexte sanitaire de notre département** : Un simple rappel du sujet très prégnant depuis deux ans, lié, il est vrai, à cette crise sanitaire qui dure et nous met, à rude épreuve. Elle a frappé l'ensemble de notre pays et s'est conjuguée avec le nouveau variant Omicron du Covid-19.

→ Il faut se battre, ensemble, en se faisant vacciner avec une troisième dose, ou commencer la vaccination pour ceux qui étaient jusque là indécis. Protégez-vous, protégez-nous.

Une tribune du journal du monde disait en juillet 2021: « Si se vacciner nous octroie une protection individuelle, c'est la vaccination du plus grand nombre qui permettra une protection collective.

Décider de se faire vacciner n'est donc pas qu'une décision sanitaire ou médicale, c'est aussi un geste politique, car il concerne les affaires de la cité, les autres, le collectif. »

→ C'est un geste citoyen...

Il est vrai, que les efforts collectifs nécessaires impactent notre quotidien. Cette crise de maintenant plus de 2 ans nous impose la distanciation, au risque de l'éloignement social.

La rigueur des gestes barrières, moindre mal après plusieurs confinements, limite la progression du virus.

Malgré le risque encouru, nombre d'entre nous ont poursuivi leur action, dans la générosité, l'engagement, la créativité, l'innovation, pour maintenir les services de proximité et le soutien aux administrés les plus isolés et les plus fragiles.

Je remercie pour ce magnifique exemple de solidarité et de prévenance des autres : nos professeurs des écoles et professionnels éducatifs, les membres du conseil municipal, nos agents communaux, nos soignants, beaucoup de voisins et voisines, les agents des services de l'État, du département, de la Communauté de Communes Bresse Haute-seille, chacune et chacun surmontant ses craintes et ses contraintes.

→ Si nous jouons collectif, avec la solidarité, le bout du tunnel n'est pas loin.

● **Les associations du village** : comme toutes les associations françaises, elles ont des difficultés, après ces deux années, pour relancer leurs actions habituelles. Au pays de Georges Trouillot, porteur de la loi de 1901, rejoignez-les pour partager vos idées, participer aux manifestations et les renforcer dans leurs engagements.

Forts de nouveaux projets, nous construirons ensemble cette nouvelle année, pour la vie de notre village, le bonheur de tous, et redonner ainsi à nos enfants ce que nous leur devons le plus : la perspective de lendemains heureux.

Enfin, je ne pense pas que les vœux sous la forme habituelle en présentiel eut été une bonne idée en ce début d'année. Permettez moi donc de profiter de ce bulletin pour vous souhaiter, à Chacune et Chacun, une belle et heureuse année 2022.

Daniel Bondier
Maire

ÉDUCATION



RÉNOVATION DU PRÉAU DE L'ÉCOLE DE PLAINOISEAU



En cette rentrée 2021 c'est 118 enfants qui ont repris le chemin de l'école de Montain et de Plainoiseau. A signaler un changement d'instituteur sur Plainoiseau, où Pascal Dentel remplace Sylvie Fourier pour les classes de CE1-CE2-CM1.

La rénovation du deuxième préau de Plainoiseau a été réalisée durant les vacances de la Toussaint, ainsi qu'un sondage du sol de la classe de la maternelle sur Montain afin de trouver les provenances des fissures du bâtiment.

A noter qu'après deux années compliquées en raison de l'épidémie de Covid, un voyage scolaire est prévu pour les classes de CP à CM2.

Les CP-CE1 de Montain et CM1-CM2 de Plainoiseau se rendront au Grau d'Agde (34)

Les CE1 et CE2 de Plainoiseau iront à Bellecin (39)

A la rentrée de septembre 2022, l'école de Plainoiseau ouvrira sa 3^{ème} classe due à une augmentation des effectifs. Cette nouvelle classe complètera les 5 classes déjà ouvertes sur le RPI.

Nous profitons de cette publication pour vous sensibiliser sur la sécurité. Depuis plusieurs années, des véhicules roulent à vive allure dans les rues des villages pour se rendre à l'école. Alors merci de respecter les limitations de vitesses afin que les parents, enfants, nounous puissent marcher sereinement dans les rues. Privilégier l'usage des bus de ramassages scolaires assurant les liaisons entre les écoles des villages. Cela réduit les risques liés à la circulation et contribue à la réduction des émissions de CO2 et donc à la transition écologique.

JEUNESSE



ACTIONS SCOLAIRE ET CITOYENNE AUTOUR DE LA PLANTATION D'ARBRES

Afin de poursuivre les actions destinées à mieux connaître notre environnement, à mieux le respecter et à en apprécier tous les bienfaits (plusieurs sorties encadrées par le CPIE pour reconnaître, cueillir et cuisiner les plantes sauvages par exemple), nous souhaitons prolonger ces découvertes en associant les enfants et d'autres adultes du village.

Pour cela nous avons établi, avec le CPIE, un programme scolaire sur le thème de l'arbre avec les élèves de cycle 2 de l'école de Plainoiseau (enfants de 7-8 ans). Trois séances ont eu lieu en fin d'année 2021, avec une approche ludique de reconnaissance des essences d'arbres, de l'utilité du bois, de la protection des forêts. Elles ont donné toute satisfaction à l'enseignant et aux enfants.

Cette action se poursuivra en 2022. Elle vise à sensibiliser les habitants, et notamment les jeunes, au respect de l'environnement et propose de les associer à une démarche participative sur un projet d'aménagement dans le centre du village (plantation d'arbres, aménagement d'espace convivial...).

Des rencontres seront proposées au cours du printemps 2022.



100 Cartes Avantages Jeunes ont été attribuées cette année

ACTIONS SOCIALES



REPAS DES AÎNÉS PRÉPARÉ PAR LE RESTAURANT LE MIJELI

Le dimanche 28 novembre 2021 les membres de la commission action sociale de la commune se sont activement mobilisés pour procéder à la distribution de sacs repas à destination des aînés de la commune, âgés de 70 ans et plus. Le contexte sanitaire, encore particulièrement dégradé cette année, ne nous ayant pas permis de les réunir à la salle des fêtes comme nous le faisons jusqu'en 2019. Espérons que l'année prochaine sera plus favorable à des retrouvailles physiques.

Le repas a été entièrement confectionné par notre restauratrice locale Virginie Sornay, Le Mijeli. Grand bravo à elle pour la qualité des mets et la préparation des 85 repas distribués. Plusieurs aînés fragiles, ou hospitalisés, ont pu bénéficier d'un portage à domicile du sac repas ou d'un colis contenant des produits locaux. Nous avons également glissé dans chaque sac une petite lampe de poche à led.



ATELIERS ABRAPA



Depuis le 28 janvier 2022, à l'initiative de la CCBHS, des séances d'initiation à la tablette numérique à destination des séniors ont lieu en mairie chaque vendredi, en période scolaire. Deux ateliers avec une thématique différente « Happy tab » et « Voyage en terre virtuelle » sont proposés et animés par l'ABRAPA (ex PRODESSA). Moments très appréciés des participant(e)s.



VIE ASSOCIATIVE

VIE DES ASSOCIATIONS. ET APRÈS ?

La crise sanitaire impacte grandement l'activité des associations. Ce constat à l'échelle nationale est aussi vrai pour notre village. Comment les associations vivent-elles cette crise qui s'inscrit dans la durée ? Qu'est ce qui peut être fait pour les redynamiser ?

Les associations font toutes face à des contraintes qui engendrent un niveau d'activité plus faible voire inexistant ; la mobilisation des bénévoles est plus difficile (perte de contact, crainte du virus); l'effectif d'adhérents en diminution pour les mêmes raisons, mettant en péril les actions ou les associations elles-mêmes du fait de la baisse des ressources ou de la non accessibilité des moyens (locaux, intervenants).

Les complexités causées par la gestion de la crise ont aussi augmenté leurs difficultés (comme la mise en place des protocoles sanitaires).

Même si certaines activités reprennent, à l'instar de l'activité Gymnastique le mardi soir, d'autres sont au creux comme l'association « Belle nature ».

L'association « les coureurs du Mt Genezet » a fait le choix d'organiser une manifestation un peu différente le 6 novembre dernier, Alain Ponton nous dit « c'était une épreuve non chronométrée et une nouveauté avec 4 circuits de randonnée pédestre et ceci afin de recréer du lien, de garder nos membres mobilisés, de redonner de l'envie aux participants et tout simplement de permettre à cet événement important pour le village d'exister; s'en est suivi un grand moment de convivialité avec le retour du Coucou annuel. Cet événement fut une bonne répétition pour la journée rando qui sera organisée le 14/05/2022 ».

Les membres de l'association « Mémo'Art » ne se sont plus retrouvés depuis le début du Covid. La présidente Sylvie Bouvard envisage une rencontre des membres pour réfléchir à un événement et à la forme que celui ci pourrait prendre.

Une question essentielle se pose pour la vie du village:
Comment relancer nos associations, inciter les bénévoles et les participants ?
Comment les soutenir en moyens et en forces vives lors de leurs prochaines initiatives ?

Une réunion des représentants des associations du village aura lieu très prochainement à l'initiative du maire pour en débattre et trouver des moyens de dynamiser nos associations locales.

UNE NOUVELLE ASSOCIATION AU VILLAGE

ASSOCIATION

Équi-Genezet



🏠 120 rue de Jonay 39210 Plainoiseau

✉ equigenezet@gmail.com

Une dizaine de cavaliers de tous âges, fréquentant les Écuries d'Aphrodite de Plainoiseau, ont décidé de créer une association le 14 décembre 2021. Cette association a pour but de favoriser le développement de l'activité équestre pour tous, en faisant découvrir ses multiples facettes, et de s'épanouir par une relation avec le cheval et la nature.

L'association peut accompagner des apprentis cavaliers sur des manifestations ou concours sportifs. Elle proposera des actions autour du cheval et de la nature à travers des moments conviviaux.



ACTIONS CULTURELLES

CAFÉ BLABLA « ATELIER D'ÉCRITURE » À PLAINOISEAU AU MIJELI



Nous étions environ 25 personnes au café Blabla ce dimanche 05 décembre à 11h, au bar Restaurant Le Mijeli à Plainoiseau. Nous avons été très bien accueillis par Virginie qui accueillait le groupe du café Blabla pour la deuxième fois. Le sujet traité « les ateliers d'écriture, une envie ou un besoin », a été présenté par Rozenn Ferré (qui anime l'atelier d'écriture « les plumes du Colombier » au Colombier Des Arts). Rozenn a expliqué que ce n'était pas du tout une pratique « scolaire », mais une manière de lâcher prise, en laissant libre cours à son imagination, ce qui peut procurer un réel bien-être. Une consigne peut être donnée en début d'atelier par l'animatrice, afin d'aider les pratiquants à se lancer dans le récit. Plusieurs personnes ont témoigné de leurs pratiques d'écriture personnelles, que ce soit des haïku, ou d'autres textes... Des échanges vraiment intéressants, avec un public motivé.

À la fin des débats, il a été question de l'avenir Du Café blabla. Les participants sont tous favorables à maintenir le RDV le premier dimanche de chaque mois, de 11 h à 12h30, dans plusieurs bistrotts de village, Voiteur, Plainoiseau et d'autres mais aussi pourquoi pas de temps en temps à Lons le saunier.

Le prochain sujet « Quelles énergies renouvelables pour demain » sera traité par Hélène Lacroix, en janvier 2022, à l'Auberge de la Seille à Voiteur.

MANIFESTATION LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE AU COLOMBIER DES ARTS AVEC CÉCILE HUGUENIN

Le samedi 27 novembre 2021 la toute nouvelle maison d'édition « Les Oiseaux du passage » a organisé un évènement en partenariat avec l'association l'InStand'Art au Colombier des Arts à Plainoiseau.

Nous avons accueilli l'auteure Cécile Huguenin, originaire de Dole, qui publiait son premier livre chez cet éditeur. Auparavant Cécile Huguenin a publié trois ouvrages aux « Editions Héloïse d'Ormesson », deux romans et un récit, « Alzheimer mon amour », publié en 2011 et qui va être réédité en février 2022. Autour de la présentation de ce recueil de nouvelles, « Les Imprévisibles », illustré par onze artistes, se sont croisés comédiens et musicienne, plasticiens, peintres et photographes. Des échanges vraiment intéressants avec le public qui a également pu apprécier les écrits et témoignages de l'atelier d'écriture « Les Plumes du Colombier »



Cécile Huguenin au centre



2021, UNE ANNÉE ENCORE COMPLIQUÉE POUR LE COLOMBIER! ET POURTANT... UNE ANNÉE PLEINE D'ACTIVITÉS !

En 2021, l'association l'InStand'Art a continué de porter le projet culturel du Colombier des Arts et à le développer sur l'ensemble du territoire Bresse Haute Seille. Dans ce contexte si particulier, ce projet culturel de proximité a pris encore plus de sens !

Quelques projets phares :

- Une **reprise des activités en beauté** le dimanche 6 juin à Commenailles avec le nouveau gros spectacle de rue « La tournée du coq ! » de la cie les Urbaindigènes (compagnie que vous aviez pu découvrir escaladant les toitures et façades du centre de Plainoiseau en avril 2019).

- Le premier festival du Colombier a vu le jour à Montain du 29 septembre au 3 octobre : les **Rendez-vous à la terre !** 5 jours de fêtes et de découvertes autour des questions agricoles et alimentaires en lien avec la Plan Alimentaire Territorial qui se met en place au sein de la communauté de communes Bresse Haute Seille. Spectacles, marché, expositions, visites de fermes, balades & repas : un riche programme complètement co-construit avec tous les acteurs et actrices du village auquel les habitant.e.s ont répondu en masse ! Prochaine édition à l'automne 2022 dans un nouveau village.

- La **4^{ème} édition de la bibliothèque humaine**, en chair et en os cette fois-ci. Après 3 jours de formation à l'automne, les habitant.e.s du territoire et alentours ont raconté leurs histoires dans les maisons du village de Plainoiseau samedi 13 novembre.

Envie de participer à ce chouette projet dans le village en accueillant une restitution chez vous en 2022 ? Ça se passe samedi 26 mars & il suffit de nous contacter !

Sans oublier les **ateliers réguliers du Colombier** qui se déroulent de septembre 2021 à juin 2022 et qui remportent chaque année toujours plus de succès :

- la chorale joyeuse et foireuse,
- les Plumes du Colombier, atelier d'écriture
- l'atelier théâtre & marionnettes

& bien sûr, le Colombier continue d'**accompagner des compagnies en création**. En 2021, elles sont 16 à avoir bénéficié de notre soutien et à être venues travailler à Plainoiseau et en Bresse Haute Seille.



La chorale Joyeuse et Foireuse

Et côté vie associative ?

En septembre, nous avons recruté une deuxième salariée. Diane a rejoint Pauline dans les bureaux de l'association. Mais c'est aussi 4 nouvelles personnes qui sont entrées au Collectif d'Animation (CA) de l'association lors de l'AG. Tous ensemble, nous sommes bien déterminés à continuer à faire grandir et rayonner ce projet, dans la joie et la bonne humeur !

ACTIONS ENVIRONNEMENTALES

LUTTE CONTRE L'AMBROISIE

Nous poursuivons la lutte contre l'ambroisie, cette plante invasive est hautement allergisante. Il existe une réglementation qui nous oblige à agir et à alerter les propriétaires de terrains infestés par cette plante. La référente ambroisie sur la commune est Anne-Marie Anstett, 2ème adjointe au maire. La FREDON (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles) lui signale tous les ans les taches qui sont repérées sur le territoire communal et elle se met en relation avec les propriétaires des terrains afin qu'ils fassent le nécessaire pour l'arrachage ou le broyage de la plante. Vous pouvez vous aussi faire des signalements sur le site www.signalement-ambrosie.fr ou télécharger l'application « Signalement ambroisie ».



RAPPEL

L'ambroisie est une plante invasive allergisante, qui pose de gros problèmes de santé publique, qui diminue les rendements agricoles et qui est un risque pour la biodiversité.

Son pollen est fortement allergisant et il est véhiculé sur des grandes distances par le vent (100 km, voire plus). Les symptômes de cette pollinose apparaissent fin août-début septembre : éternuement, démangeaison, urticaire, conjonctivite, fatigue...

Il est obligatoire de faucher et d'arracher cette plante avant la floraison, arrachage successif en portant des gants, jusqu'à fin juillet, ensuite fauchage fin-juillet. A ce moment-là la plante peut être laissée à sécher sur place. En août et septembre la plante peut encore être arrachées et laissées sur place en portant des gants et un masque à cause du pollen. A partir de la mi-septembre les plantes arrachées ou fauchées (qui sont en graines) doivent être mises en sac puis incinérées (en respectant les obligations légales).

Un arrêté préfectoral de 2007 rend la lutte obligatoire par tous et partout. Mesures coercitives prévues: amende 3ème classe 450 €, mise en demeure, réalisation d'office.

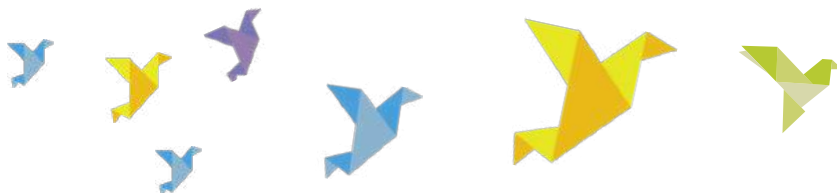
Cette plante colonisatrice s'implante sur les terres nues, remaniées. Elle est souvent apportée lors de travaux BTP, sur les zones pavillonnaires, le long des voies de communication, dans les champs de cultures après moisson, sur les berges des étangs...

La Franche-Comté est en phase épidémique. Sur la Bresse Haute Seille, elle est très présente sur le territoire de Domblans, Arlay et Ruffey, et tout le long de la D1083. A Plainoiseau elle est présente le long de la D1083 au niveau du début du merlon et sur plusieurs parcelles agricoles.

Contenir l'invasion c'est l'affaire de tous et la responsabilité de chacun. Chacun doit veiller et contribuer à la sauvegarde et à la protection de l'environnement... (L.110-2 CDE).

Pour reconnaître l'ambroisie voir le diaporama sur le site Internet de la commune de Plainoiseau.

Si vous souhaitez avoir plus d'information sur ce sujet ou signaler une tache ambroisie, contacter Anne-Marie Anstett (tél. 06 72 47 50 84 - amanstett@wanadoo.fr), référente communale ambroisie.



AUTRES PLANTES INVASIVES



Chenilles processionnaires (nid)



Galega Officinalis



Renouée du Japon



JOURNÉE BROYAGE

La commune a organisé une journée broyage de branchages le samedi 30 janvier 2021. Nous avons loué un broyeur à la communauté de communes Bresse Haute Seille, et nous l'avons mis gratuitement à disposition des habitants de Plainoiseau pendant toute cette journée (diamètre des branchages maximum 10 cm, et 1 à 2 mètres cubes maximum).

Les personnes intéressées se sont fait connaître en mairie, et Olivier est passé dans chaque maison pour les accompagner dans cette tâche. Le broyat, laissé à la disposition des habitants, peut être utilisé pour protéger les plantations du jardin contre les « mauvaises herbes », mais aussi pour économiser l'eau en limitant l'arrosage, il maintient l'humidité et permet de garder les vers de terre, de développer de bons champignons...

COLLECTE INCITATIVE 2022

Comme vous le savez, depuis fin janvier 2022, notre commune est passée à la collecte incitative, avec donc un enlèvement des ordures ménagères, bacs gris et bacs jaunes/bleus tous les 15 jours, le vendredi matin. Les tarifs des contributions restent inchangés en 2022 par rapport à 2021.

Depuis fin décembre 2021, le nouveau site internet du SICTOM est consultable sur www.sictom-lons-le-saunier.fr. N'hésitez pas à surfer sur ce site, vous pourrez y découvrir des informations utiles et intéressantes.



ACTIONS CITOYENNES

LE VIVRE ENSEMBLE : LES CHIENS

De plus en plus souvent je reçois des appels en Mairie ou sur mes numéros personnels pour de la gestion courante de troubles de voisinage liée à vos animaux de compagnie.

Si vous êtes l'heureux propriétaire d'un chien, vous savez ou pas que cet animal fait peur, il est ressenti par beaucoup comme impressionnant. C'est un animal qui est parfois bruyant, sans surveillance il divague quelques fois, il est aussi souvent peu, pas ou mal éduqué, pas très respectueux de l'hygiène des autres, il se libère sur les trottoirs, parties privatives des habitations ou aires de jeux des enfants et ados...

Si vous avez des problèmes avec le chien de votre voisin, en premier lieu, avant d'appeler le Maire ou la Mairie (je me suis déplacé à chaque fois et plusieurs fois sur les lieux sans rien constater), allez à la rencontre du propriétaire de l'animal !!! C'est votre voisin vous le connaissez bien.

«Son chien jappe toute la journée». Le ou la propriétaire n'est peut être pas au courant, quand il, elle est là son chien est tranquille.

«Son chien ou les chats de la voisine crottent sur ma pelouse, mes enfants ne peuvent plus sortir sur mon espace privatisé sans, marcher dans les excréments et couvrir mon appartement de crotte. » en avez vous parlé avec votre voisin(e).

«Je passais en vélo, un chien hostile m'a couru après» Là vous le Maître, attention ne laissez pas votre animal en liberté seul sur la voie publique.

Et beaucoup de Maîtres quand je les rencontre pour un incident, au lieu de régler leur problème d'autorité personnelle, me font référence sur le chien des autres qui se comporte très mal : « pourquoi vous venez me voir moi, alors que le chien du voisin est beaucoup plus embêtant »...

Ce qui s'appelle faire diversion, allumer un contre-feu et fuir sa responsabilité.

Qu'est-ce qu'un trouble du voisinage ?

Un animal ne doit pas créer des troubles anormaux au voisinage. Cela comprend les troubles olfactifs, les nuisances sonores (article R 1336-5 du code de la santé publique) et tout autre élément qui porte atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'Homme.

Bon à savoir ! Le trouble peut aussi bien être diurne que nocturne !

Les obligations du propriétaire de l'animal

La Responsabilité du maître découle de l'article 1243 du code civil. Le propriétaire de l'animal, ou celui qui en a la garde est tenu de :

- surveiller son animal et ne pas le laisser divaguer
- nettoyer ou enlever les excréments produits par ses animaux
- s'assurer que son animal ne génère pas de nuisances et troubles locatifs

La responsabilité du maître est une responsabilité de plein droit. C'est-à-dire que la victime n'a pas à apporter la preuve de la faute du maître, selon l'article 1385 du code civil.

Si les discussions amiables, interventions de la police et du maire n'ont rien donné vous pouvez déposer plainte. Les tribunaux seront ainsi saisis. Il vous faudra fournir attestations de voisinage, pétitions, PV de police, et le cas échéant constat d'huissier.

Mais avant toute chose

Nous vous le rappelons, prenez contact avec votre voisin afin d'entamer une discussion et trouver une solution amiable. La règle du « **bien vivre ensemble** » doit être appliquée à double sens et chacun devant faire preuve de compréhension. Si vous vivez à la campagne il faut également faire preuve de plus de souplesse. Pensez également au médiateur cela peut éviter des procédures longues, coûteuses et désagréables pour les deux parties.



COMMISSION CITOYENNETÉ

Au cours de l'année 2021, notre plateau multisports, dit « City stade », a été, à de nombreuses reprises, victime de son succès. En effet, des utilisateurs nombreux, venus pour la grande majorité des villes et villages environnants, ont occupé régulièrement l'espace de loisirs. Malheureusement nous avons eu à constater de façon concomitante des incivilités et des dégradations aux abords notamment du plateau. Face à ce constat, Monsieur le Maire est intervenu à plusieurs reprises ainsi que les forces de l'ordre locales. Les élus municipaux ont donc pris la décision de créer une commission citoyenneté dont le premier ordre du jour a porté sur le bilan des incivilités constatées dans la commune et des pistes de réflexion ayant pour but d'esquisser de premières solutions.

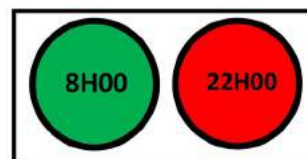
C'est ainsi que début juillet un état des lieux a été fait au cours de la première réunion de la commission mettant en avant l'attractivité remarquable et remarquée de notre plateforme avec notamment la présence de plusieurs éléments qui ont font son succès : revêtement de haute qualité malgré les années qui passent, stationnement aisé à proximité, zone de jeux pour les plus jeunes, ... Et constat fut fait que les plateaux sportifs situés dans d'autres communes ne présentaient pas les mêmes atouts d'où les rassemblements nombreux au coeur de la commune.

Partant de cet état des lieux, les élus ont ébauché les premières pistes pour faire diminuer ces incivilités devenues pénibles au fil du temps et notamment la pose d'un filet de plus grande taille afin d'éviter aux ballons de se retrouver dans les propriétés privées situées à proximité, une demande d'interventions plus régulières de la part de la gendarmerie afin de rappeler les règles prévalantes dans l'espace public, revoir le règlement intérieur avec une apposition plus visible, intervention en binôme des élus en cas de nécessité (le maire ou un adjoint et un conseiller municipal) pour rappeler les règles aux utilisateurs, pose de poubelles non amovibles, priorité donnée aux enfants du village notifiée de façon plus évidente, sécurisation des préaux de l'école ... Et de façon plus globale, associer

les jeunes de notre village à l'utilisation du plateau mais également à l'aménagement paysager autour (plantation d'arbres) ou à des réflexions autour du respect de l'espace public.

Il est à noter que l'été s'est déroulé dans un contexte bien plus apaisé que le furent les mois qui ont précédé avec une fréquentation moindre de jeunes venus d'autres communes. L'explication ne peut se résumer à un élément mais à, sans doute, plusieurs facteurs concomitants : ouverture de nouveaux plateaux multisports dans les communes périphériques, passage régulier de la gendarmerie ou encore quelques articles parus dans la presse faisant état de l'inquiétude de Monsieur le Maire et des élus municipaux quant à ces incivilités.

La commission citoyenneté est amenée à se réunir autant que nécessaire et est ouverte, comme toutes les autres commissions communales, aux habitants qui souhaitent participer aux réflexions et à des pistes d'action.



Médiathèque

Règlementation de l'accès et de l'utilisation de l'aire de jeux du terrain de sport et du terrain de pétanque

Horaires et conditions d'accès

- Les horaires d'utilisation des terrains sont de 8h à 22h
- Les enfants de moins de 8 ans sont sous la responsabilité des parents ou adultes mandatés
- Afin d'optimiser l'accès à tout le monde il est demandé d'intégrer les nouveaux arrivants ou de limiter votre temps de jeux à 30 minutes
- Chaque utilisateur doit laisser les lieux propres et les déchets devront être déposés dans les poubelles
- Les habitants de Plainoiseau et l'école sont prioritaires pour l'utilisation du terrain de sport

Interdiction

- Il est interdit de porter des chaussures à crampons sur le terrain de sport
- Il est interdit d'escalader la structure (filet, palissade...)
- Il est interdit de circuler à deux roues sur le terrain de sport
- Il est interdit de fumer sur les aires de jeux
- Il est interdit d'utiliser de tout matériel sonore dont le bruit est susceptible de troubler le calme et la tranquillité des lieux (musique, instruments de musique, pétards, fusées...)
- Il est interdit de faire du feu et des barbecues sur et aux abords des aires de jeux
- Les animaux sont interdits sur les aires de jeux et sont sous la responsabilité de leurs propriétaires aux abords

Sécurité

- En cas d'urgence composez le 15 SAMU, 18 POMPIERS, 112 Numéro d'urgence européen, 03 84 25 32 39 MAIRIE (heures d'ouverture indiquées sur la porte d'entrée)
- Les utilisateurs des espaces de jeux doivent se garer sur le parking de la médiathèque et non sur le parking de la salle des fêtes et les pelouses
- Les élus de la municipalité ainsi que la brigade de Gendarmerie sont habilités à faire respecter le règlement
- En cas de dégradations volontaires constatées, celles-ci seront facturées au contrevenant ou à ses parents s'il est mineur
- L'espace de jeux est un lieu de détente, il est du devoir de chacun de respecter le présent règlement pour le bien être de tous
- La municipalité décline toute responsabilité en cas d'accident ou de vol



Sur le terrain de sport

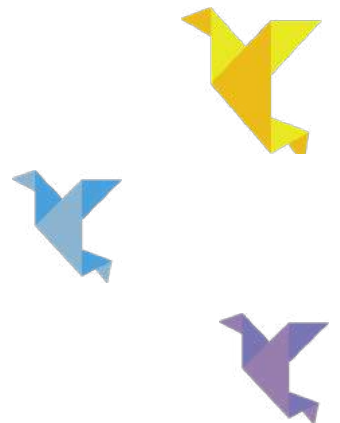


COMMÉMORATIONS

Cérémonie du 8 mai 2021



Cérémonie du 11 novembre 2021



PORTRAITS



SIVOS

Jean-Philippe CURNILLON
Président du SIVOS

L'acronyme SIVOS signifie Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire

Son existence est rendue nécessaire par le regroupement des élèves maternelle/primaire de 4 communes : Montain, Le Louverot, Lavigny et Plainoiseau sur les 2 sites scolaires de Montain et Plainoiseau.

La finalité du Sivos est de mutualiser les moyens des quatre communes pour assurer la gestion, l'entretien, l'aide aux enseignants (ATSEM) et la sécurité des bâtiments, et des équipements ainsi que le transport scolaire entre les villages.

Les représentants du SIVOS élaborent leur budget, assurent une présence sur le terrain et notamment rencontrent les différents acteurs (personnel et employés communaux, enseignants, ...) et veillent à la sécurité des installations (infrastructures, évacuation, salubrité, accessibilité handicapés)

Le SIVOS est en relation permanente avec l'équipe enseignante, les personnels du SIVOS, les employés communaux (espaces verts, petit entretien), les mairies, la Communauté de commune, la Préfecture, l'éducation nationale (effectifs enfants et enseignants), les entreprises et prestataires de travaux ou de diagnostics.

Le comité syndical est constitué de trois délégués par commune désignés par chaque conseil municipal. Le président est élu par le comité syndical lors de la première réunion de la mandature.

Depuis l'élection municipale de 2020, la présidence du SIVOS est assurée par Jean-Philippe Curnillon (Elu de Plainoiseau) et la vice-Présidence par Nicolas Baldoin (Elu de Montain)

Jean Philippe nous parle de sa présidence :

« Lors de la précédente mandature j'ai été élu vice-président du SIVOS. Ces 6 années auprès du Président de l'époque Patrick Minec m'ont permis de découvrir cette facette du rôle de l'élus en relation proche avec le milieu scolaire. La richesse des tâches réalisées a été un moteur pour briguer la présidence en 2020.

Le périmètre du SIVOS a diminué, au cours des dernières années, avec l'intégration de plusieurs compétences par la communauté de commune BHS (dont les activités périscolaires et la restauration), cependant l'importance des missions qui nous sont confiées pour le bien être de nos enfants à l'école est un véritable moteur de motivation.

Lors de cette mandature nous avons déjà sécurisé les 2 préaux de Plainoiseau, diagnostiqué l'installation de Montain et dans les prochains mois nous avons prévu de réaliser des travaux d'isolation sur certains bâtiments de Montain et de remettre à neuf la salle des CM1 CM2 de Plainoiseau. Des travaux de rafraîchissement seront aussi à prévoir pour l'ouverture de la 6ème classe du RPI à l'école de Plainoiseau à la rentrée prochaine ».





Nathalie Novi

Peintre littéraire

www.nathalienovi.com

Nathalie, tu t'es installée à Plainoiseau en 2009. Quel est ton cadre de vie et de travail ? Qu'est-ce qui t'a attirée dans le Jura ?

Mon diplôme de l'Ecole Nationale Supérieure des Beaux-Arts de Paris en poche, le hasard nous a transportés près du Lac de Vouglans, le Jura était alors une grande inconnue pour moi. Je fus immédiatement sous le charme de sa variété de paysages: les lacs céladons, les forêts profondes, les larges étendues fleuries, la surprise d'une cascade au détour d'un chemin, et, plus que tout, les reliefs mordorés des collines du vignoble qui nous entraînent avec malice vers un Cirque spectaculaire.

En 2009, c'est au creux d'une de ces collines que je décidais de m'installer. De mon atelier-cage (oui, j'aime les oiseaux mais la cage reste toujours ouverte!) j'aperçois nos trois jardins secrets. Aux beaux jours, le délicat parfum des roses se mêlent aux achillées safranées, aux mélancoliques ancolies, le cyprès se balance dans le vent, joue dans l'ombre des hydrangéas. Nos balades sont un enchantement. S'asseoir près de la Seille et plonger dans un délicieux roman, improviser un pique-nique sous un tilleul centenaire, dérouler nos pas sur les sentiers qui nous mènent à de fabuleux belvédères, contempler les couleurs des vignes qui changent de tenues selon les saisons, désirer très fort peindre un jour la Combe de Rosnay... Le paysage m'inspire. Désormais, fleurs et nénuphars s'épanouissent dans mes ciels liquides, le monde s'inverse, une barque le traverse...



Nathalie tu es un personnage romantique ! Ta vie pourrait être celle d'une héroïne romanesque. Quelle est ta sensibilité littéraire ? Quelles sont tes univers, tes thèmes favoris ?

Le Monde inversé de nos vies.

Enfant, « Dame Holle » était mon conte préféré.

Le jour de ma première neige, nous vivions à Constantine. Ma soeur Mary et moi n'en revenions pas, scrutant le blanc du ciel, nous remercions Dame Hiver de secouer ses édredons de plumes sur notre minuscule univers et dansions follement avec les flocons. Je couve ce souvenir comme une boule à neige qui m'agite.

Plus tard, j'imaginai des images sur ce conte et découvrais le thème du « Monde Inversé » devenu indélébile dans mon travail, comme une seconde peau. Je reste bouleversée par la « chute ascensionnelle inversée » de cette petite héroïne, qui, contrainte de sauter dans le puits, atterrit dans un paysage de saisons où se fabriquent neige et beau temps. Depuis, telle une archéologue, je cherche l'envers du décor, je tente de traverser l'eau trouble du miroir, me cogne à la toile du ciel, voyage dans des temps effacés, visite les fragiles incertitudes de nos sentiments. Ici, une barque flotte à travers les nuages, un poisson serpente entre les bosquets, des nénuphars poussent haut dans le ciel, épousent le velours d'une pensée, croisent l'ombre d'un regard.

Aujourd'hui, même les arbres se déplument et nos jardins deviennent célestes. Oui, je le crois, notre Monde est inversé.

Quand je m'égaré et prends le large de mes héroïnes de papier, je peins des soeurs, serrées épaule contre épaule, comme si elles redoutaient une séparation, je sème des fleurs géantes et des forêts minuscules tout autour d'elles, pour les perdre en douceur. Pour ne pas oublier les battements de la terre, je dessine des coeurs anatomiques mais arborescents.

Je croise quelques regards inconnus sur de vieux clichés enfouis dans un tiroir ou planqués dans un livre et me plais à les animer, à peindre leur intimité. Dans mes romans adorés, je deviens la meilleure amie de Jane Austen, l'une de ses héroïnes, sa confidente. Je me promène dans la littérature anglaise comme on se fond dans un jardin aux merveilles, avec délice...

Tu viens de publier plusieurs ouvrages, tu as deux livres en cours, tu viens de réaliser une performance picturale au musée de la vie romantique à Paris... Tu travailles sans cesse ?! C'est ta passion ?

Aujourd'hui, nous célébrons les quatre cents ans de la naissance de Molière, c'est pourquoi les Editions Didier Jeunesse m'ont confié la mise en dessins et peintures du « Bourgeois Gentilhomme », sous l'oeil bienveillant de la Comédie française.

Mr Jourdain- alias le Grand Mamamouchi- cohabite donc avec la famille March au complet puisque j'illustre également pour Tibert Editions le célèbre roman éponyme de Louisa May Alcott (« Les quatre filles du Dr March »).

Pour la Nuit de la lecture, le 22 Janvier dernier, le CNL (Centre National du Livre) ainsi que Paris-Musée m'ont demandé de faire une performance picturale au Musée de la Vie Romantique (Paris 9ème), sur le thème de l'Amour, et ce, en référence à mon album paru chez Albin Michel en 2017 « Le Musée imaginaire de Jane Austen » -texte de Fabrice Collin- (pour la réalisation duquel j'ai eu la joie d'obtenir du CNL une Bourse d'année sabbatique).

Accompagnée du Duo Leskov ,Alain Poisot au violon et Xavier Forgeot à l'accordéon, ainsi que du vidéaste Thierry Vallino, face à une salle comble, j'ai réalisé une peinture inspirée par des extraits d'« Orgueil et préjugés » roman de Jane Austen, lus par le Duo Leskov lui-même.

Mon travail est régulièrement exposé, ici et là. De multiples projets fourmillent dans ma tête. Dessiner est plus qu'une passion, c'est ma vie. Je peins sans cesse, même quand je ne peins pas. Tout est susceptible de m'inspirer, une phrase lue, entendue par hasard- le monde qui tournoie et que l'on voudrait embrasser, toujours- un pas de danse- un air baroque- un vieux cliché déniché dans une brocante- le souvenir d'un film- l'ombre d'un pin parasol en Toscane- une scène dérobée lors d'un spectacle- une toile dans laquelle on aimerait se lover- un tissus tendrement indien- une caresse- l'odeur de l'enfance- un rêve qui passe...

La commune de Plainoiseau est heureuse de te compter, Nathalie, parmi ses habitants et reconnaît ton talent exceptionnel. Elle souhaiterait te voir réaliser une fresque picturale sur un bâtiment du village. Souhaitons que ce projet puisse se réaliser.

Merci d'avoir répondu à notre demande de portrait.

BIBLIOGRAPHIE RÉCENTE

Automne 2021 parution de trois albums illustrés par Nathalie Novi :

- *Princesse Sara*, de Frances Burnett, Ed. Albin Michel
- *Immenses sont leurs ailes*, de Murielle Szac, Ed. Bruno Doucey
- *Les hauts de Hurlevent*, Emily Brontë, Tibert Éditions



« Dessiner est plus qu'une passion, c'est ma vie »

Nathalie Novi

DOSSIERS IMPORTANTS



développée avec vous.

- La poursuite des actions pour la protection de l'environnement avec les habitants, comme le nettoyage de printemps, les sorties découvertes avec le CPIE. La lutte contre l'ambrosie, les chenilles processionnaires, la Galega officinalis et la Renouée du Japon sera

- La fibre (l'entreprise Prisme sera chargée, via une délégation de service public, de déployer la fibre sur l'ensemble du Jura) : dès cet été, les techniciens réaliseront les piquetages du réseau.

- L'embauche d'un agent technique au printemps, en renfort du responsable des services techniques, emploi à temps partiel, pour apprendre le métier et connaître toutes les facettes de la commune.

- La mise en place de l'application IntraMuros :

- Face à l'évolution des modes de communication, un nouveau canal d'information sera mis à disposition des habitants du territoire.

- Efficace et très simple d'utilisation, l'appli IntraMuros permet de s'abonner aux notifications de sa commune et/ou celles alentour, en fonction de ses centres d'intérêt (sans publicité, ni collecte des données personnelles).

Les projets à lancer :

- Le **lotissement sous ville** : les études sont à engager pour être prêt à mettre les lots sur le marché en 2024...



- La mise en oeuvre de **périmètre de protection des captages... (PPC)**, protection des ressources en eau potable qui proviennent principalement du mont Genezet :

- 1ère phase diagnostic : sources, réservoirs, visite des sites avec le conseil municipal, des services techniques, des experts ;

- 2ème phase plus tard avec des partenaires; Protection des sites, réfection des systèmes de captages, nettoyage des sites, du réseau entre ces dispositifs (repérage fuites, et détournements sauvages).



Les travaux à programmer (selon les budgets disponibles avec aide de l'État et du département)

- **Travaux sur Bâtiments :**

- Le colombier des arts : Inscrit au plan de relance 2022 (Réfection de toiture avec CCBHS avec participation de 1/3 pour la commune).

- La salle des fêtes : Selon Plan de relance 2022 : Chauffage, éclairage, isolation, réfection de la façade dégradée par les incivilités, une fresque de Nathalie Novi notre artiste locale.

- La modernisation de nos 3 logements dans l'ancien Presbytère :

- En 2023 : des pistes d'amélioration thermique pour deux logements par le changement des fenêtres et des portes arrières, pour augmenter l'isolation.

- Les services techniques travaillent actuellement en régie propre sur la séparation entre le Colombier des arts et les espaces arrières des logements.

- Pour l'Église:

- Des travaux de sécurité à faire dans le clocher par l'entreprise Prêtre.

- L'étude sur le chauffage du bâtiment

- **Travaux de Voirie :**

- A la Fontaine aux loups, réalisation de travaux suite à l'expérimentation visant à faire ralentir la circulation.

BILAN DE LA RÉNOVATION « LE COLOMBIER DES ARTS »

Le chantier de rénovation du Colombier des Arts s'est enfin terminé à l'automne après de nombreux mois de retard consécutifs à plusieurs difficultés techniques régulièrement rencontrées. Porté par la Communauté de Communes Bresse Haute Seille, en charge du bâtiment, avec le concours financier de la commune de Plainoiseau, propriétaire du bâti ; ce chantier avait plusieurs objectifs :

- Un accès aux personnes à mobilité réduite : création d'un espace sanitaire extérieur, aménagement d'une place de stationnement réservée à l'arrière du bâtiment, pose d'un enrobé permettant une mobilité plus aisée, création d'un cheminement lumineux, mise en place d'une rampe entre la première salle, où se trouve le four banal, et la seconde salle d'exposition.

- Améliorer le rendement énergétique du bâtiment : remplacement de l'ensemble des radiateurs existants par de nouveaux bien moins consommateurs d'électricité, pose de portes entre la grande salle voûtée et la seconde salle d'exposition.

- Sonoriser et éclairer les différents espaces : mise en place d'une sonorisation et de projecteurs dans la grande salle voûtée, remplacement des luminaires existants par des spots mobiles à haute luminosité et faible coût énergétique sur rampe et remise aux normes de l'électricité du bâtiment.

- Créer un lieu de stockage de matériel pour l'association « L'InStand'Art », gestionnaire du bâtiment, avec la création d'un petit bâtiment annexe situé à l'arrière du Colombier des Arts. Ce lieu est couplé aux toilettes PMR et s'intègre parfaitement dans l'environnement du cœur historique de notre commune.

- Nous constatons encore que trop régulièrement des véhicules stationnent dans la cour du Colombier des Arts où seules les personnes en situation de handicap peuvent y accéder avec leur véhicule. Nous rappelons qu'il existe des possibilités de stationnement à quelques mètres seulement de l'espace culturel.

Après le sol intérieur totalement remis à neuf par Olivier ABELIN, responsable des services techniques de la commune, l'espace culturel « Le Colombier des Arts » a donc connu ces derniers mois une rénovation en profondeur offrant ainsi aux artistes, bénévoles associatifs et, au public, un lieu accessible à tous, repensé dans son utilisation et plus respectueux pour l'environnement avec une diminution notable attendue de la facture énergétique.

Le coût total de la rénovation s'élève à 120 787,20 €uros répartis comme suit :

- 26 463 €uros pour la commune de Plainoiseau (dans le cadre d'un fonds de concours de l'ordre de 21,9 % environ des dépenses totales). Il convient d'ajouter 14 108,03 €uros correspondant à la pose du sol, aux heures de travail de Olivier ABELIN, à différentes dépenses

afférentes à l'électricité et à l'établissement d'actes notariaux (échange d'une bande de parcelle avec Monsieur et Madame PERNIN). Soit un coût global de plus de 40 000 €uros. Un très bel investissement pour conserver notre patrimoine historique et continuer de le faire vivre.

- 29 367 €uros pour l'État via la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR)

- 64 967,2 €uros pour la Communauté de Communes Bresse Haute Seille

Au cours de l'année 2022 la Communauté de Communes Bresse Haute Seille diligentera d'autres travaux sur le bâtiment :

- Aménagement de la cour située à l'arrière du bâtiment avec la pose d'éléments de sécurité au niveau de l'escalier conduisant à l'appartement d'artiste et à un logement communal ; et l'acquisition de jardinières pour délimiter le périmètre de la dite cour.

- Réfection de la toiture devenue dangereuse côté cour avec la chute de tuiles survenue au cours de l'année dernière. A l'avant, côté rue Georges Trouillot, un nettoyage sera réalisé ; à l'arrière un changement des tuiles interviendra. L'investissement, estimé à 21 853 €uros, a fait l'objet d'une inscription aux dépenses urgentes de la communauté de communes. La commune participera financièrement aux travaux à hauteur de 4580,28 €uros dans le cadre d'un nouveau fonds de concours ; l'État apportera son soutien à hauteur de 6543,26 €uros dans le cadre d'une nouvelle DETR et la communauté de communes Bresse Haute Seille prendra à sa charge 10 729,46 €uros dans le cadre de son budget investissement.

Le Colombier des Arts est un lieu culturel de référence pour notre territoire et notre commune, connu et largement reconnu grâce à l'association L'InStand'Art qui en assure la gestion. Il convient de saluer ici l'engagement fort de cette association pour faire vivre la culture dans sa pluralité et toute sa diversité.

Rares sont les communes et communautés de communes rurales à pouvoir bénéficier d'un tel espace culturel. C'est un élément structurant moteur pour l'animation de notre commune d'où l'importance capitale de veiller à maintenir son bon entretien.



INFORMATIONS

PACTE CIVIL DE SOLIDARITÉ (PACS)

Depuis le 1er novembre 2017, l'enregistrement des pactes civils de solidarité (PACS) est transféré à l'officier de l'état civil de la mairie. Le passage du PACS en mairie (et non plus au tribunal) est une mesure de la loi de modernisation de la justice du XXI^e siècle.

Un décret publié au journal officiel du 10 mai 2017 précise les modalités de transfert aux officiers de l'état civil de l'enregistrement des déclarations, des modifications et des dissolutions des pactes civils de solidarité.

Rappel : le PACS est un contrat conclu entre deux personnes majeurs, de sexes différents ou de même sexe, pour organiser leur vie commune. Pour pouvoir le conclure, les partenaires doivent remplir certaines conditions et rédiger une convention. Ils doivent ensuite la faire enregistrer en mairie.



RECENSEMENT DES PLUS DE 16 ANS

Le recensement est une démarche civique obligatoire. Il fait suite à l'enseignement de défense au Collège et précède la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (J.A.P.D.)

Tous les citoyens français, garçons et filles doivent se faire recenser dès le seizième anniversaire et dans les trois mois qui suivent à la Mairie du domicile. Une attestation de recensement vous sera alors délivrée. Ne pas oublier de se présenter muni de sa carte d'identité, d'un justificatif de domicile et du livret de famille des parents.

Attention !

En cas de non recensement, il sera impossible de s'inscrire à la conduite accompagnée, au permis de conduire, au baccalauréat, ...

MAIRIE DE PLAINOISEAU

- Le lundi matin de 10h00 à 11h30
- Le mardi après-midi de 17h00 à 19h00
- Le mercredi matin de 10h00 à 11h30
- Le vendredi après-midi de 14h00 à 16h00

Le Maire ou l'un de ses Adjointes peuvent également vous recevoir lors d'une permanence ou le samedi matin de 10h à 12h à la Mairie, uniquement sur rendez-vous, à prendre auprès du secrétariat le mardi au plus tard.

Exceptionnellement en dehors des permanences, en laissant vos coordonnées auprès de la secrétaire de mairie, le Maire vous recontactera.

POUR PRENDRE CONTACT

Par téléphone : [03 84 25 32 39](tel:0384253239)

Par E-mail : mairie.plainoiseau@wanadoo.fr

Par courrier: [350 rue Georges-Trouillot
39120 PLAINOISEAU](mailto:350.rue.Georges-Trouillot.39120.PLAINOISEAU)

Sur le site internet : www.plainoiseau.fr

RECENSEMENT INSEE DE LA POPULATION

Le Recensement de la population a donc eu lieu du 20 janvier 2022 au 19 février 2022.

La municipalité vous remercie pour votre participation. Nous avons reçu 97% de réponses dont 70% de réponses par internet.

Nous avons rencontré quelques difficultés durant ce recensement.

- Absence de boîtes aux lettres,
 - Boîtes aux lettres non identifiées,
 - Boîtes aux lettres installées dans une autre rue,
 - Absence des numéros de rue sur les maisons,
- Merci de bien vouloir faire le nécessaire pour améliorer l'identification de votre domicile.
- Refus de répondre.

Répondre au recensement est obligatoire (loi n°51-711 du 7 juin 1951) mais c'est avant tout un devoir civique, simple et utile à tous.

LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE

Tarifs :

- 280 €uros le week end (mise à disposition des clés le vendredi soir et restitution le lundi matin)
- 96 €uros la journée du lundi au jeudi
- 1/2 tarif pour tous les habitants de la commune (une fois pas an)

Les obligations inhérentes à toute location :

- Chèque de 1 400 €uros de caution
- Attestation d'assurance Responsabilité Civile
- Etats des lieux d'entrée et de sortie

Il est rappelé que toute sous-location est formellement interdite et que les gestionnaires des salles ont tout pouvoir pour juger la recevabilité d'une demande.

CONTACTS POUR LA SALLE DES FÊTES

· Salle polyvalente :
Mairie de Plainoiseau - 03 84 25 32 39
- mairie.plainoiseau@wanadoo.fr

CONTACTS POUR L'ESPACE CULTUREL INTERCOMMUNAL

· Le Colombier des Arts :
Association L'InStand'Art au 09 52 87 62 76 ou
lecolombierdesarts@gmail.com

JEUX

La bibliothèque humaine

Pauline doit organiser la Bibliothèque Humaine à Plainoiseau au mois de mars 2022.

Le maire l'informe que Thomas propose de mettre sa maison à la disposition d'un Livre Humain. Elle doit aller le rencontrer mais les informations pour se rendre chez Thomas sont conditionnelles :

- Si Jean Philippe n'habite pas au 100, alors il habite au 200.
- Si le 200 n'est pas chez Jean Philippe, le 400 n'est pas chez Thomas
- Si le 300 n'est pas à Jean Philippe, alors le 200 est à Sébastien.

Pouvez-vous aider Pauline à se rendre à son Rendez vous ?

	R		S		E		N
	L		C		Z		N
	C		U		B		T
B	-		L		V		L

Les célébrités

Nous vous invitons à placer des lettres dans le sens horizontal pour retrouver des personnalités franc comtoises connues et découvrir le mot que cachent les cases violettes en vertical

RECETTES

BEIGNETS DE FLEURS DE SUREAU

Ingrédients :

- Des fleurs de sureau fraîches
- Un oeuf
- 15 cl de lait
- 125 g de farine
- Une cuillère à soupe de sucre
- Une pincée de sel
- Huile de friture



Préparation :

- Secouer les grappes de fleurs pour enlever les éventuels insectes.
- Préparer la pâte à beignet : mélangez les ingrédients jusqu'à obtention d'une pâte lisse.
- Cuire les beignets : chauffer la poêle avec un gros fond d'huile, prendre une grappe de fleurs en la prenant par la tige, la tremper dans la pâte puis la poser dans l'huile chaude.
- Saupoudrez de sucre lorsque les beignets sont cuits.

QUICHE AUX HERBES SAUVAGES (ortie, berce, Plantain lancéolé, achillée millefeuille,...)

Ingrédients :

- Des plantes sauvages (équivalent d'un gros saladier rempli)
- Deux oeufs
- Deux oignons
- Une brique de crème
- Un peu de lait

Préparation :

- Préchauffez le four à 180° C
- Couper en petits morceaux les herbes
- Les faire cuire quelques minutes à la poêle avec un peu d'huile
- Émincer et faire revenir les oignons
- Préparer l'appareil en fouettant ensemble les deux oeufs, la crème, le lait
- Assaisonner
- Étaler la pâte dans un plat à tarte
- Disposez les plantes cuites, disperser les oignons cuits, versez l'appareil
- Cuire pour environ une demi-heure à 180° C



ÉTAT CIVIL 2021

ILS SONT NÉS

LOPIN Yaël	3 juin
BARBEAUX Hugo	22 juin
HERTZOG Raphaël	12 juillet

ILS SE SONT UNIS

MILLET William & GODARD Elisabeth	26 juin
GAUTHIER Sam & PERRIN Andréanne	28 août

IL NOUS A QUITTÉS

BIDEAU Yves	8 janvier
-------------	-----------

ASSOCIATIONS DU VILLAGE

Association de chasse

Sébastien Comte – 06 81 47 64 71

Association sportive

Daniel Pernin – 03 84 25 32 18

Les coureurs du Mont Genezet

Alain Ponton – 06 27 22 61 73

L'InStand'Art

Espace Culturel Le Colombier des Arts
 Coordinatrice Pauline Matteoni – 06 08 68 54 25
 Thomas Marcos – 09 52 87 62 76

Equi-Genezet

equigenezet@gmail.com

Mémo'Art

Sylvie Bouvard – 03 84 25 36 93

Section locale des anciens combattants

Trésorier Sylvain Pellicoli – 06 08 57 77 22
 Secrétaire Jean Philippe Curnillon – 06 89 75 36 14

Tremplin Zik Assoc

Céline Lacroix – 06 74 94 01 49
tremplinzik.assoc@gmail.com





Sculpture d'Eric Mourez



Oeuvre d'un artiste haïtien, réalisée en tôle de bidon déployé par l'association France Haïti



Georges Trouillot 1851 - 1916
Homme d'Etat et Poète



Alfred Labordère 1834-1902